

Ferme expo : l'an dernier le public semblait intéressé, mais l'installation était très artisanale (2 tables et quelques chiens). Toutes les 2 heures des démonstrations de chiens avaient lieu dans la carrière des chevaux. Si nous y retournons les 8, 9 et 10 novembre prochains, nous devons payer pour le stand. Le sol est nu et sans électricité. Le tarif est de 2 565 € pour 300 m<sup>2</sup>.

L'option choisie est 790 € HT pour 50 m<sup>2</sup>. Prévisionnel : coffret éclectique + enseigne : 1 700 € TTC. On y rencontre des personnes très intéressées. Imré et Arlette s'en occupent et sont les seuls à être dédommagés de leur déplacement..

Fields Sologne : 185 chiens : date à communiquer 3 à 4 mois avant à la SCC.

Début de saison : épreuve mal placée. Cela dépend des oiseaux.

Romorantin : moins de chiens également.

Fête de la Sange : Séance de confirmation pour les chiens de chasse.

Fiel Touraine : Pas fait en 2012. En 2013, ils sont en Corse.

Claude Voilet souhaiterait être contrôleur d'élevage : accepté à l'unanimité des membres présents.

#### Affiliations/ Désaffiliations :

- CLOYES : le président a reçu de l'argent pour des licences qu'il n'a pas envoyées. Il ne retire pas non plus les courriers recommandés qui lui sont expédiés. Le Sport Canin Cloysien est donc mis en désaffiliation.

- SANCOINS : Mise en affiliation le 19/11/2009, ce club n'a organisé aucun concours, et n'a pas demandé d'affiliation.. Il faut un renouvellement pour le mordant tous les trois ans (article 6 des statuts).

P. Rouillon a écrit le 24 janvier avec A. R., pas de réponse. Le club est donc désaffilié à l'unanimité.

- A LA RU (45) : sans aucun problème, organisation de stages et d'épreuves.

- EDUCATION SPORTS : Loire et Forêt (bien organisé. 13 janvier 2011, participation au Téléthon

Ces 2 clubs ont demandé leur affiliation : accordée à l'unanimité.

Montant des engagements expo pour 2014 :

Nous avons décidé d'augmenter tous les tarifs d'1 €.

CAC : 39 € et 46 € - CACIB : 42 € et 47 € - Confirmations à 31 €

Demander à chaque section d'envoyer les comptes rendus aux membres du comité.

Lettre de l'ACRC :

A. Jaffré pour tous les clubs d'éducation canine.

La prochaine est à faire pour le 20 juin (Arlette/ Imré/ Pascal).

Le site change de façade (AT MEDIA)

Karine Hallereau veut construire 1 site sur Google. L'adresse restera chez AT MEDIA.

Nous paierons 10 € AU LIEU DE 287 €.

Il faudra mettre l'adresse du site sur les cartes d'adhérents.

Des cartes de visite à distribuer lors des expositions canines seront à la disposition du grand public.

Sur les catalogues : A revoir faire une base ACRC et le comité. Envoyer les mises à jour des comités

Les cages sont gérées par C. Malkoeffe (les demandes sont à faire 3 semaines avant). Il faut lui écrire pour demander les cages, c'est lui qui contactera le transporteur. Il doit répondre aux mails.

La remorque ne passe pas au contrôle technique. Une proposition va nous être faite pour la vendre

En ce qui concerne les tarifs des adhésions 2014, le comité décide qu'ils restent inchangés : 17 € Eet 25 €.

Anne Tessonneau arrête la comptabilité de la CEACUR. Pascal Henrio, président du club de Chambon la Forêt est proposé pour prendre le poste. Le comité donne son accord et lui délègue la signature bancaire des chèques de la CEACUR.

Pascal Bouée a adressé un courrier lu par M. Marié. Le sujet avait déjà été traité en octobre 2012.